

SUR LE CHOIX D'UNE LANGUE INTERNATIONALE POUR LES PAYS BALTIQUES.

Rapport de M. A. SAARESTE, professeur à l'Université de Tartu.

Le problème d'une langue internationale a été, dans les dernières décades, vivement discuté en Europe, en vue du rapprochement des diverses nations; mais cette question s'est posée pour les petits pays avec plus d'acuité que pour les autres. Des raisons pratiques lui ont donné une actualité particulière dans un groupe d'états de l'Europe septentrionale, désireux de collaboration intellectuelle étroite, à savoir les états baltiques, Estonie, Finlande, Lettonie et Lituanie, aussi bien dans leurs rapports réciproques que dans leurs relations avec leurs plus proches voisins de l'ouest, de l'est et du sud-est.

Quelle langue répondrait le mieux à ce besoin?

Mises à part pour des raisons pratiques, bien compréhensibles, une langue morte comme le latin et des langues artificielles comme l'espéranto et l'occidental, les états intéressés ne peuvent prendre en considération pour le choix d'une langue internationale que quatre langues: le français, l'anglais, l'allemand et le russe.

Pour choisir entre elles il faut tenir compte des principes suivants:

1) La langue choisie devra être agréée par les quatre pays baltiques ou la majorité d'entre eux et les satisfaire du point de vue culturel, historique et politique pur. Compte tenu de cette condition préliminaire, il faut écarter les langues de deux grands voisins de ces quatre états, l'allemand et le russe, qui du reste ne sont pas langues de la Société des Nations.

2) Il faudra donc choisir une langue, qui jouisse d'une

diffusion et d'une importance internationales depuis longtemps et aujourd'hui encore, qui soit le moyen d'expression d'une culture universelle, une langue grâce à laquelle le citoyen cultivé des pays baltiques puisse se tirer d'affaire ailleurs que chez lui en Europe, qui soit employée dans les congrès scientifiques, littéraires et techniques, dans le trafic international (tourisme, postes), et dans laquelle soient publiés les meilleurs ouvrages scientifiques, littéraires et techniques. Prise de ce point de vue, la question ne peut se poser que pour le français et l'anglais, langues de la Société des Nations.

Pour fixer notre choix entre ces deux langues, jetons un coup d'œil sur leur diffusion dans les pays baltiques, chez nos plus proches voisins et en Europe dans un rayon plus vaste.

Actuellement dans l'enseignement secondaire estonien la première langue étrangère est l'anglais; le français se trouve à la troisième place: certains signes permettent pourtant de croire qu'il passera à la seconde. Des raisons de tradition culturelle font pourtant que la connaissance de ces deux langues en Estonie est sensiblement égale dans les classes cultivées. En Lettonie la situation est assez analogue. En Lituanie depuis cette année la première langue étrangère dans l'enseignement secondaire est le français; l'anglais est à la seconde place, concurremment avec l'allemand. Ici encore le français est répandu parmi les intellectuels et nombreux sont les Lituaniens ayant fait leurs études supérieures dans des pays de langue française. En Finlande dans l'enseignement secondaire français et anglais se trouvent à la même place, avec un léger avantage peut-être pour le français, quoique dans la pratique l'avantage semble être à l'anglais. Pour les milieux intellectuels on peut faire la même remarque qu'à propos des pays baltiques proprement dits (de même pour toute la Scandinavie).

En résumé on peut constater que dans ces quatre pays qui ont suivi une politique différente en matière d'enseignement des langues vivantes, la connaissance des deux langues

envisagées ici semble être sensiblement égale, surtout dans les classes supérieures.

A l'est et au sud-est nous avons comme voisins deux pays slaves, de grande superficie et dont la population croît rapidement: en Pologne le français garde sa position traditionnelle et distance très nettement l'anglais. C'était la place qu'il avait dans l'ancienne Russie et qu'il a perdue il y a vingt ans; mais bien des indices laisseraient croire que la Russie nouvelle, pour des raisons politiques, va renouer avec l'ancienne tradition.

Dans les pays scandinaves la situation des deux langues n'est pas homogène; en Suède le français n'est guère distancé par l'anglais, au lieu que l'avance de l'anglais est assez nette au Danemark et en Norvège (dans ce dernier pays il est question de modifier cet état de choses).

Qu'une brève remarque soit permise ici: la coopération intellectuelle internationale intéresse au premier chef les milieux universitaires des diverses nations; et dans des pays comme le Danemark, la Suède et la Finlande, où les études romanes brillent d'un éclat particulier, cela ne peut qu'avoir son écho dans les études supérieures tout entières.

Dans un rayon européen plus vaste la connaissance du français est la plus répandue dans le bassin de la Méditerranée (et en Grande-Bretagne également), tandis qu'en Europe centrale les deux langues se trouvent à peu près au même rang.

Pour résoudre le problème posé ici il faut encore examiner dans quelle mesure français et anglais sont utilisés par les diverses spécialités. Le français l'emporte dans les domaines de la politique et de la diplomatie, dans les travaux de la Société des Nations, dans les congrès scientifiques et littéraires (50 à 95 % des exposés ou interventions) et il est la langue de l'Union Postale Universelle. Le français est particulièrement important pour les sciences historiques (préhistoire, histoire générale, histoire moderne, histoire littéraire, histoire de l'art), la littérature comparée, la linguistique, la philosophie, ainsi que dans les

sciences juridiques, en sociologie, en médecine, en chimie, dans la littérature militaire. L'anglais en revanche l'emporte dans les domaines commerciaux, dans les sciences physiques et naturelles, en agronomie, tandis que les deux langues semblent avoir la même place dans la géographie, l'ethnologie, l'anthropologie, l'économie politique et dans les domaines de la technique pure.

On voit donc que ces deux grandes langues mondiales concurrentes correspondent à deux aspects différents, mais également importants, de la civilisation moderne: a) le français tend à être l'interprète de ce qui dans notre civilisation procède de l'Antiquité et de ce qui est le plus pénétré d'esprit c o n t i n e n t a l; il est le véhicule d'une des cultures nationales les plus universelles et les plus actives; b) l'anglais représente un côté plus pratique de la civilisation, le commerce, l'industrie, la technique, étant en même temps l'organe d'un des états les plus puissants et les plus actifs.

A considérer les domaines de diffusion de ces deux langues mondiales, leur importance égale dans notre civilisation moderne, leur caractère c o m p l é m e n t a i r e, la nécessité de leur équilibre et la situation de fait dans l'Europe actuelle, on ne peut conclure à recommander d'une manière exclusive l'emploi de l'une ou l'autre pour la coopération intellectuelle interbaltique. La connaissance plus ou moins grande de ces deux langues est indispensable aux classes cultivées des pays baltiques, l'une ou l'autre pouvant l'emporter d'après chaque spécialité: ainsi il serait naturel que dans les domaines intellectuels purs on connût le français a c t i v e m e n t et l'anglais p a s s i v e m e n t, et vice-versa dans les domaines plus pratiques.

Aussi, nous basant sur tout ce qui précède, arrivons-nous à la conclusion suivante que nous proposerions comme résolution au Congrès:

Comme langues de culture véhiculaires entre les Etats Baltiques, aussi bien dans leurs rapports réciproques que dans leurs rapports avec leurs plus proches voisins il faut admettre deux langues, le français et l'anglais, la première

de préférence pour les relations intellectuelles pures (sciences, littérature, art, politique), la seconde pour les domaines de la vie pratique (commerce, industrie). Cette décision a comme corollaire l'enseignement de ces langues dans les pays intéressés, l'une ou l'autre occupant la première place selon le type d'établissement scolaire.

Mais dans le cas où le Congrès n'admettrait pas la nécessité de deux langues et ne voudrait opter que pour une seule, tout ce que nous avons dit plus haut nous amènerait à recommander le choix du français, langue des pays où résident la Société des Nations et ses principaux organismes, en particulier l'Institut International de Coopération Intellectuelle.